



Modernisation de la *Loi sur l'éducation*

Moderniser la *Loi sur l'éducation* pour répondre aux besoins des élèves de demain

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest veut actualiser la *Loi sur l'éducation* afin de hausser le taux de réussite des élèves pour qu'il atteigne le même niveau que dans le reste du Canada.

Dans cette optique, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF) veut mobiliser les gouvernements autochtones, les partenaires, les intervenants et les citoyens pour mieux comprendre l'opinion des gens et leurs idées sur la façon de moderniser la loi qui encadre l'éducation des jeunes de la prématernelle à la 12^e année aux Territoires du Nord-Ouest (TNO).

Pour lancer le dialogue, nous vous invitons à consulter le document de discussion et sa version résumée, disponibles sur le site du MÉCF, pour ensuite nous donner votre avis sur la modernisation de la *Loi sur l'éducation*. Pour en savoir plus, rendez-vous au www.gov.nt.ca/fr/loiedu.

Le document de discussion expose :

- les défis et les possibilités entourant l'actuelle version de la *Loi sur l'éducation*;
- les améliorations potentielles;
- des questions pour orienter votre réflexion et nous aider à comprendre votre vision du système d'éducation.

Vos commentaires, vos idées et vos témoignages sont précieux : ils aideront le MÉCF à moderniser le système d'éducation pour améliorer les résultats scolaires à la grandeur des TNO.

Pour en savoir plus sur la modernisation de la *Loi sur l'éducation* et pour vous exprimer à ce sujet, visitez le www.gov.nt.ca/fr/loiedu.

Vous pouvez aussi communiquer avec le MÉCF à EAM@gov.nt.ca.



L'importance de l'avenir de l'éducation

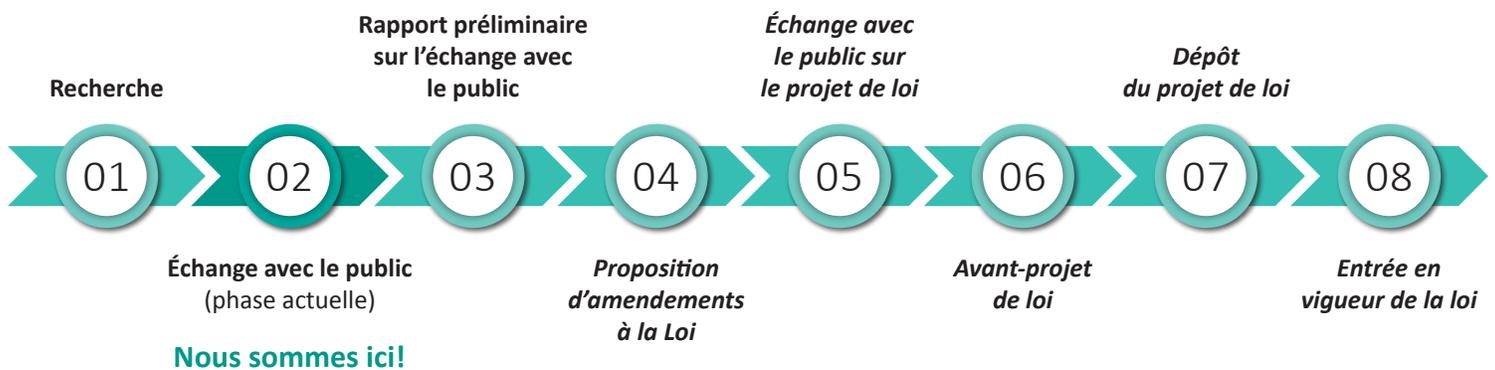
Le système d'éducation de la prématernelle à la 12^e année a des retombées sur tous les Ténois. Nous voulons connaître votre avis si vous êtes :

- actuellement élève à une école;
- un ancien élève;
- parent d'un élève;
- éducateur, administrateur ou employé à une école;
- représentant d'une communauté ou d'un gouvernement autochtone;
- un résident des TNO qui se soucie de l'éducation et de la réussite des élèves.

Ce dont nous voulons parler

- Structure et gouvernance du système d'éducation
 - Comment le système est-il organisé et géré?
- Enseignement axé sur les langues et les cultures
 - Comment pouvons-nous garantir un excellent apprentissage dans la nature et une bonne éducation en langues française et autochtones?
- Programmes éducatifs
 - Comment créer de bons programmes d'études, assurer la sécurité des écoles, établir le calendrier scolaire et partager l'information sur la réussite des élèves?
- Personnel d'éducation
 - Comment certifions-nous les enseignants, les conseillers pédagogiques et les conseillers en soins à l'enfance et à la jeunesse?

MODERNISATION DE LA LOI SUR L'ÉDUCATION : DÉROULEMENT



Une approche graduelle

Les commentaires et idées des partenaires et intervenants seront utiles pour les deux phases du projet de modernisation de la *Loi sur l'éducation*.

Phase 1 : Élaborer une proposition législative	Phase 2 : Rédiger un projet de loi
Le MÉCF échangera avec le public, les gouvernements autochtones, les partenaires et les intervenants pour recueillir leurs avis sur ce qu'il faut inclure dans la nouvelle loi. Une proposition législative sera rédigée en tenant compte de ces commentaires et idées.	Un projet de loi basé sur la proposition législative sera rédigé puis déposé devant l'Assemblée législative en vue de moderniser la <i>Loi sur l'éducation</i> .

